



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Refractaires au STO

Question écrite n° 43682

Texte de la question

M. Jean-Marie Roux appelle l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur la situation et les attentes des anciens refractaires au STO. Dans sa reponse publiee au Journal officiel du 10 juin 1996, celui-ci indiquait qu'un rapport venait de lui etre remis sur la question des revendications formulees par les anciens refractaires, a la suite de la table ronde et des reunions tenues sur les problemes d'interpretation de leur statut et sur les avantages en matiere de pension d'invalidite et de benefices de campagne. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles suites il compte donner a ce rapport afin de trouver une solution qui tienne compte, dans le respect de la legislation, des aspirations des interesses.

Texte de la réponse

Ainsi que le precise l'honorable parlementaire, une table ronde entre les services techniques du ministere et les deux associations les plus representatives des refractaires a ete constituee pour examiner les problemes d'interpretation du statut des refractaires et les voeux concernant les avantages en matiere de pension d'invalidite et de benefices de campagne que cette categorie de ressortissants souhaite notamment se voir etendre. Dans ce cadre, les representants des ressortissants ont ete invites a proceder a un recensement de l'effectif des beneficiaires potentiels d'une eventuelle extension de ces avantages. Un rapport etabli par le groupe de travail sur les droits des refractaires a ete transmis par le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre au Premier ministre. Il peut etre precise que, depuis la fin de ces reunions de concertation, deux mesures ont ete adoptees en faveur des refractaires - droit au port de la medaille commemorative de la guerre 1939-1945, octroi du privilege de recouvrir le cercueil d'un refractaire d'un drapeau tricolore.

Données clés

Auteur : [M. Roux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43682

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5239

Réponse publiée le : 30 décembre 1996, page 6863